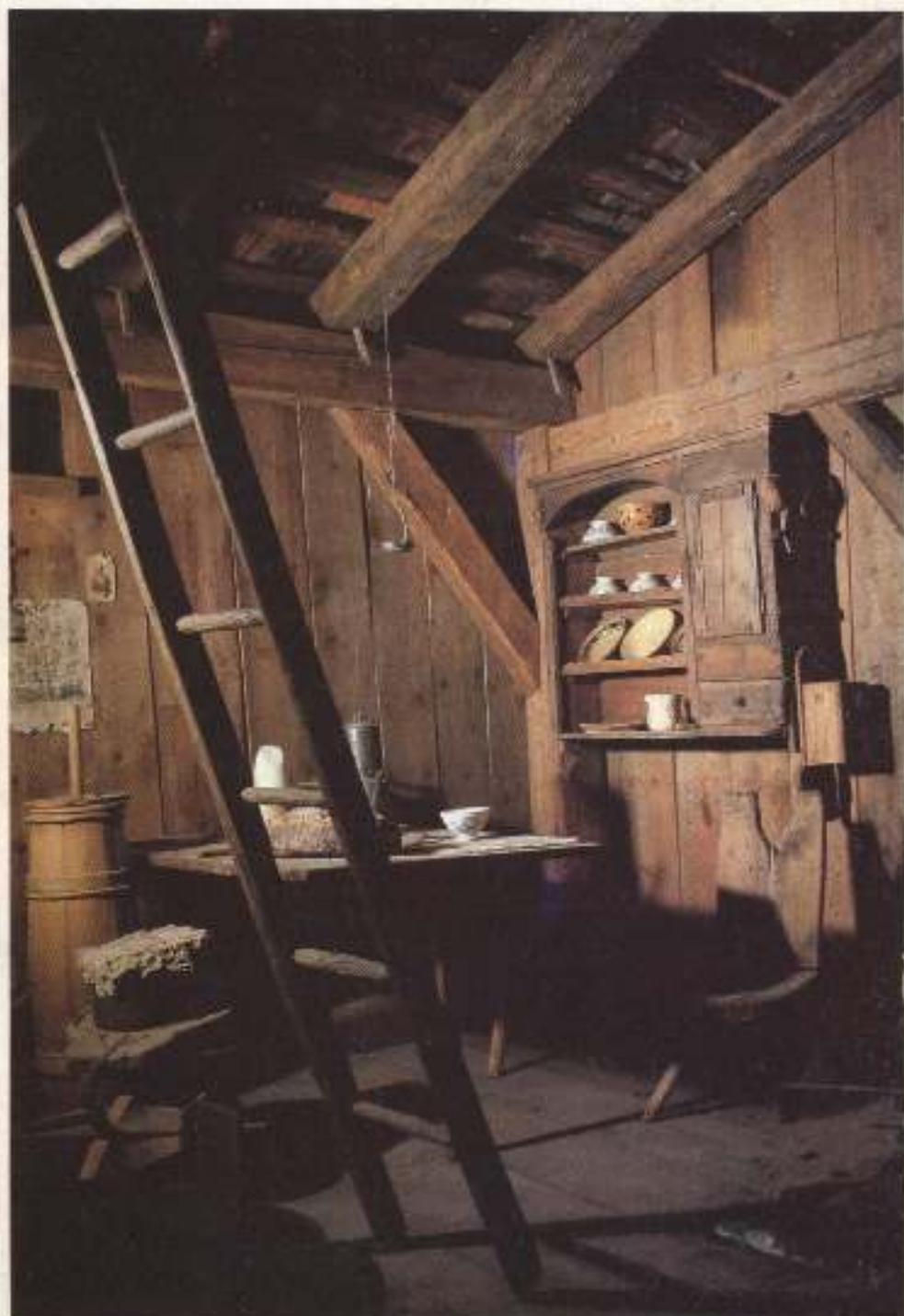


Musée national des Arts
et Traditions populaires
Galerie culturelle

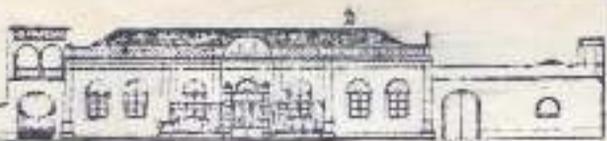
UN HAMEAU DU FAUCIGNY

Le Mont, en Haute-Savoie



PETITS GUIDES DES GRANDS MUSEES





Casa da Cultura António Bentes

S. Brás de Alportel

Biblioteca

5-5
Cota n.º 1433

Cota n.º



Mu
et
Go

UI

DU FAUCIGNY

Le Mont, en Haute-Savoie

Texte de :

Gérard Collomb

*Chargé de recherche au Centre national
de la recherche scientifique*

*Chargé de mission au Musée national
des arts et traditions populaires*

**Musée national des arts
et traditions populaires**

6, avenue du Mahatma-Gandhi
75116 Paris
Tél. : (1) 40 67 90 00

*La collection des Petits guides
consacrés à la Galerie culturelle
du Musée national des arts et traditions populaires
est coordonnée par Marie-Chantal de Tricornot*

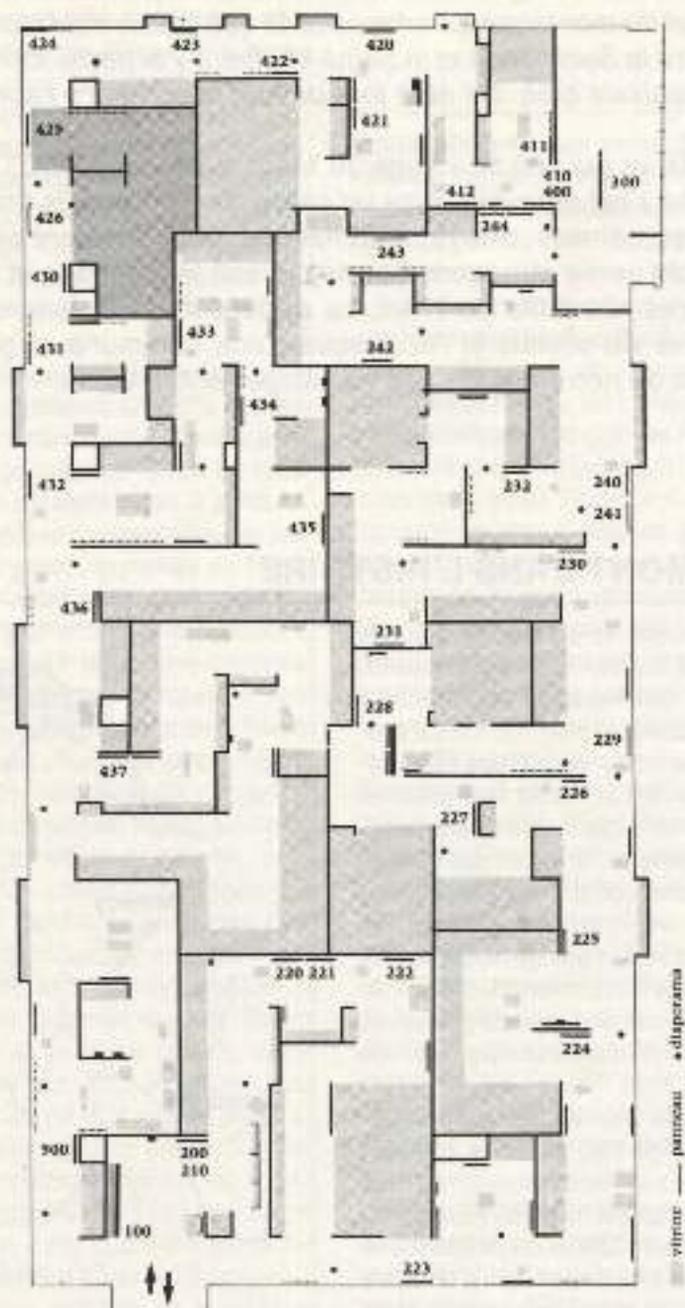
*Couverture : reconstitution d'un chalet d'alpage du Mont
au début du siècle (cf. ATP, A. Pelle)*

*La Galerie culturelle s'adresse plus particulièrement au grand public.
La perspective en est synthétique et la présentation aussi documentée,
aussi attractive, aussi variée et aussi proche de la vérité écologique
que possible.*

*Elle évoque la société française dite traditionnelle de la fin du
18^e siècle au milieu du 20^e siècle.*

*Le schéma en a été tracé par Claude Lévi-Strauss et le programme
élaboré par Georges Henri Rivière avec le concours de collaborateurs
scientifiques.*

*Elle comprend deux parties, divisées chacune en trois sections,
elles-mêmes subdivisées en plusieurs secteurs.*



100 PRELUDE

200 L'UNIVERS

210 Le milieu et l'histoire

220 Techniques

221 Cueillette et chasse

222 Pêche

223 Elevage: abeilles, chevaux, ovins

224 Du blé au pain

225 De la vigne au vin

226 De la toison à la vêtue

227 De l'arbre à l'établi

228 Le maréchal forgeron de village

229 De la terre au pot

230 De la carrière à l'édifice

231 Habitat et alimentation

232 Transports

240 Coutumes et croyances

241 Du berceau à la tombe

242 Fêtes

243 Mythologie populaire

244 Tradition chrétienne

300 SALLE DE REPOS

400 LA SOCIÉTÉ

410 Pratiques

411 Sorts et divination

412 Prévention et guérison

420 Institutions

421 Un établissement humain, l'Aubrac

422 Foire, marché, colportage

423 Communautés villageoises du
Châtillonnais depuis la Révolution

424 La famille

425 Un hameau de Faucigny, Le Mont,
en Haute-Savoie

426 Compagnonnage

430 Œuvres

431 Jeu: jeu d'arc

432 Spectacle:

cirque, fête foraine, marionnettes

433 Littérature

434 Danse

435 Musique

436 Costume

437 Arts visuels:

arts appliqués, styles,
l'homme, le temps, l'espace,

arts graphiques et plastiques

POSTLUDE

500 La France dans le monde,
le monde dans la France

"J'ai été à la montagne toute ma vie, dans ma jeunesse. C'est dans un chalet de montagne comme celui-là que j'allais trois mois passer l'été entre la Saint-Jean et la Saint-Michel. J'y ai passé toute ma vie. Je m'y plaisais bien. On était tout de même content à l'automne de rentrer..."

Amélie Brun est née au village du Mont, à Sixt, en 1885. Toute son existence s'est déroulée dans un cadre de vie à jamais transformé, selon des rythmes, des représentations, qui nous sont désormais en grande partie étrangers. Fondé sur son témoignage et sur celui des autres habitants du Mont, ce secteur de la Galerie culturelle évoque la vie sociale et l'économie d'une communauté paysanne au début de notre siècle dans ce village de montagne.

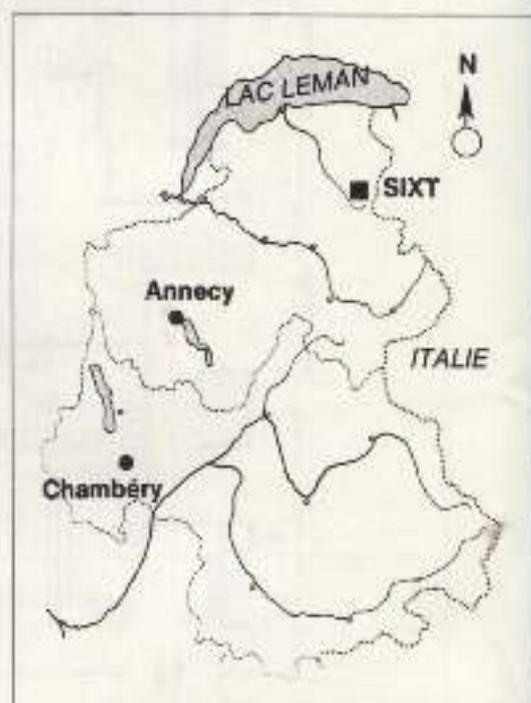
1. LE MONT DANS L'HISTOIRE

On n'a guère de certitudes quant à l'époque à laquelle des établissements humains permanents apparaissent dans la vallée du Haut-Giffre. La présence des hommes n'a pas été possible ici avant le retrait des glaciers de la dernière glaciation quaternaire, mais comme dans les autres vallées alpines, une occupation (temporaire ou continue) par des groupes de chasseurs ne fait pas de doute depuis une époque fort ancienne, et la fin du néolithique voit peut-être de premières installations d'agriculteurs et de pasteurs.

L'attestation d'un établissement permanent, organisé, ne nous parvient toutefois que tardivement, au 12^e siècle, lorsqu'est fondée l'Abbaye de Sixt vers l'an 1130. À cette époque le hameau du Mont, situé sur un territoire d'exploitation facile, existe sans doute déjà, mais l'histoire ne nous apporte un premier témoignage sur ce village que trois siècles plus tard : en 1418 la communauté de Sixt, dont dépend Le Mont, accorde aux habitants de celui-ci l'utilisation conjointe, avec les villages de Salvagny et d'Anglène, de certains pâturages de montagne.

À partir de cette époque se devine, à travers les documents qui nous sont parvenus, un système d'exploitation de l'espace productif qui permettait une utilisation optimale du territoire, faisant intervenir les terres de la vallée et des coteaux, relevant du domaine privé, et celles situées très haut dans la montagne, au-delà de la limite supérieure des forêts, libres de neige plusieurs mois par an, qui constituent un bien foncier communautaire, soumis à des règles strictes d'exploitation.

Dans la Savoie d'ancien Régime — comme dans une partie de la France



rurale — le hameau, le "village", représentait une unité sociale forte, qui constituait en bien des cas un échelon de vie communautaire d'une certaine manière autonome, bien qu'intégré dans l'unité sociale essentielle que forme la paroisse. Car c'est bien, comme ailleurs en France, la vie religieuse qui donne à la communauté le grand cadre dans lequel s'exprime sa cohésion, et la paroisse de Sixt se confond dans l'histoire avec la commune, c'est-à-dire à l'origine le groupement des familles qui ont à gérer et à défendre des intérêts et des biens communs : la plus grande partie des forêts et surtout les alpages, sur lesquels chaque chef de maisonnée a le droit d'envoyer le bétail qu'il a nourri l'hiver sur les ressources de sa propriété. Les villages ne perdent pas pour autant leur autonomie, sans doute

préexistante à celle de la commune. Il existe depuis très longtemps une propriété collective villageoise, s'exerçant sur des bâtiments d'usage commun tels que les fours et les chapelles, ou sur des pâturages et des forêts, et cette propriété s'est maintenue jusqu'à nos jours : à Sixt, on l'a dit, le village du Mont exploite ainsi depuis 1418, avec deux autres hameaux, un alpage, la "montagne" de Sales.

L'espace villageois du Mont était géré selon deux systèmes distincts, et pour une part antinomiques : la zone proprement agricole, les terres du fond de la vallée où s'effectuait la production des denrées consommées par les familles — grains, pommes de terre, légumes — était prise en charge directement par le chef d'exploitation. Celui-ci pouvait dans une certaine mesure décider de la rotation des productions, de la nature et de la forme de la mise en culture des terres, même si la collectivité continuait d'exercer malgré tout un droit de regard sur cette propriété privée, notamment lorsqu'étaient en cause des usages qui par nature touchent l'ensemble des parcelles d'un terroir : ainsi la communauté de Sixt est-elle amenée à réglementer à la fin du 18^e siècle l'exercice de la vaine pâture, alors généralisée sur son territoire : *"au printemps on ne doit laisser sortir et laisser paître aucun bétail sur les propriétés particulières (...) eu égard que les propriétés étant très morcelées et divisées, il est comme impossible que les habitants puissent les clore..."*. La zone dans laquelle les troupeaux sont conduits l'été, les alpages, est en revanche en totalité propriété de la commune, et fait l'objet d'une utilisation minutieusement réglementée pour préserver les droits d'usage de chacun des "communiers", fonction de son rang socio-économique, mais aussi pour assurer un niveau satisfaisant de

renouvellement des ressources naturelles : ne pouvait ainsi être inaplé que le bétail hiverné dans la commune, nourri avec du foin récolté sur son territoire.

A l'inverse de la production agricole des terres du "bas", la production des alpages (élevage et produits de la transformation du lait) n'était qu'en partie consommée par les habitants et on trait pour une large part dans les échanges avec l'extérieur : beurre, fromage, animaux étaient ainsi jusqu'au 20^e siècle une source importante de rentrée d'argent, nécessaire à l'achat de produits non fabriqués sur place, au paiement des impôts, et à l'accroissement des patrimoines — ce souci constant et cette nécessité pour la famille paysanne.

Complexe et efficace, mais rigide et peu susceptible d'une évolution, le système d'exploitation pastorale de Sixt s'est maintenu sans grand changement jusque dans les premières décennies du 20^e siècle, battu en brèche alors par la désagrégation de la communauté et de l'économie paysanne touchées à un degré très important par l'exode rural qui a entraîné l'abandon des terres, ou par le passage à des formes d'exploitation extensive.

Une nouvelle forme de mise en valeur du potentiel économique que représentent dans ces communes les très vastes zones d'alpages se mettra en place tout récemment, à travers le développement du tourisme et des sports d'hiver ; ces nouvelles activités conduisent à une conversion radicale des rapports qu'entretenaient depuis des millénaires une communauté rurale et un territoire dans lequel elle organise sa subsistance.



Départ pour l'affouage,
vers 1915
(cf. Musée dauphinois,
Grenoble)

2. SIXT ET LE MONT AU DEBUT DU SIECLE

2.1. Habitats saisonniers

Le déplacement saisonnier en altitude des troupeaux pour suivre la croissance de l'herbe constitue la base de la plupart des systèmes d'exploitation pastorale en région de montagne. Depuis la première pousse de l'herbe vers le mois d'avril, jusqu'aux premières chutes de neige importantes et au froid de novembre ou décembre, le bétail est conduit par les éleveurs d'un pâturage à l'autre, et d'une altitude à l'autre, selon des modalités qui sont déterminées par les étapes de la végétation — donc par les conditions locales de sols et de climat — et par les structures socio-économiques des exploitations.

Outre la quantité importante de fourrage rendue ainsi disponible aux niveaux d'exploitation intermédiaires, qui sera stocké pour l'hiver, les éleveurs tirent profit de la qualité de l'herbe de haute montagne, dont le rendement est supérieur à celui des prairies de moyenne et basse altitude. L'habitat permanent de la vallée ou du replat est donc doublé par un habitat temporaire utilisé pendant les trois ou quatre mois de l'année où les conditions climatiques permettent l'utilisation des pâturages d'altitude, les *alpages*. Entre ces points extrêmes, des étapes sont souvent aménagées : le déplacement de l'une à l'autre porte le nom de *remue*.



Chalet d'hiver à Sixt (cf. ATP, H. Raulin)



L'espace pastoral, considérablement agrandi au détriment de la forêt au cours de siècles, voire de millénaires d'exploitation, abaissant largement la limite supérieure du boisement, atteint semble-t-il son extension maximum dans les Alpes du Nord au cours des 18^e et 19^e siècles. A cette époque achève de se constituer un vaste territoire pastoral dans lequel l'homme et ses troupeaux contribuent à mettre en place un écosystème particulier par des techniques d'exploitation qui visent à l'entretien et à l'amélioration d'une flore sélectionnée progressivement; ces techniques sont prises en compte et codifiées dans les règlements communautaires: "Comme les pâturages communs sont une des plus

grandes ressources de la commune pour l'entretien du bétail, qui fournit la majeure partie de la nourriture des habitants, chaque communier doit travailler à l'amélioration de ces pâturages proportionnellement à ce qu'il en profite, soit par l'épanchement des fumiers qui doit se faire annuellement sur chaque montagne, soit par d'autres travaux reconnus nécessaires..." (Règlement pour les pâturages communaux de Sixt, 1847).

Jusque vers 1960, les habitants du Mont ont pratiqué, toutefois avec



Descente de l'alpage (cl. ATP, H. Raulin)



Le travail agricole à Sixt :
les foin (cl. ATP, H. Raulin)

quelques modifications après la guerre de 1914-1918, ce système traditionnel d'économie montagnarde qui voit la population se rassembler l'hiver dans les chalets du village à une altitude moyenne de 1000 m, et se répartir au cours de la belle saison entre ces chalets du village et les chalets d'été, vers 1200 m d'altitude. Les troupeaux, selon la saison, suivent les habitants

dans leurs déplacements ou sont rassemblés pour former un troupeau commun sur les alpages communaux de Sixt vers 1800 m, où ils sont confiés à la garde de deux bergers. Chaque famille du Mont dispose ainsi au moins de trois chalets étagés à des altitudes et sur des versants différents: le chalet d'hiver, le chalet d'été et le chalet d'alpage.

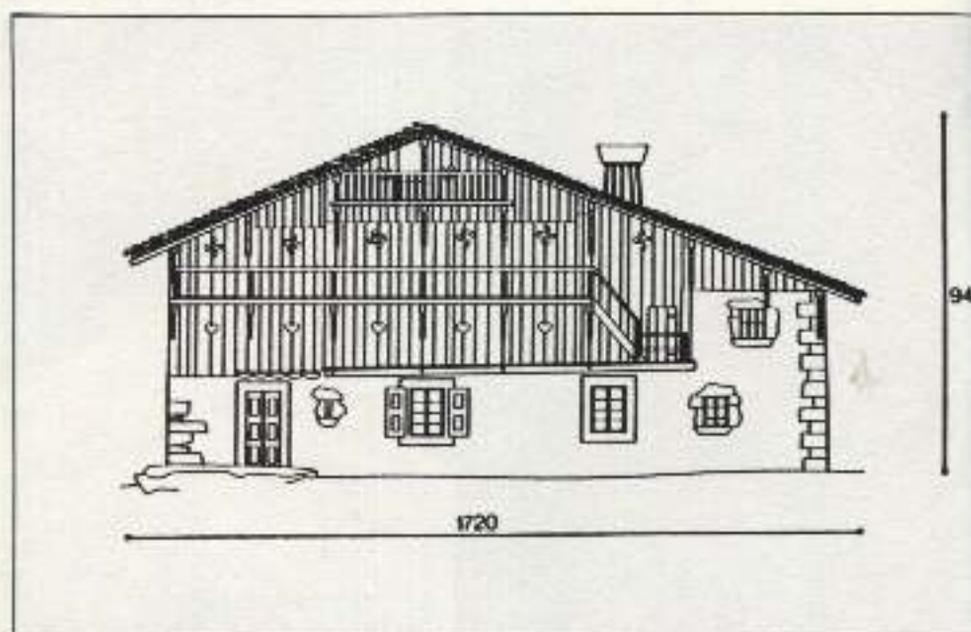
2.1.1. Le chalet d'hiver

Le chalet d'hiver, pôle principal de l'habitat éclaté des paysans du Mont, est habité par l'ensemble du groupe

Calendrier agro-pastoral en fonction des différents niveaux d'activités et des générations : parents - enfants adultes mariés ou non

Habitat - Altitude	Exploitation du troupeau		Autres occupations		
	Périodes	Personnes	Périodes	Nature	Personnes
Maison de famille 1000 m	Janvier- Avril	Ensemble de la famille	Janvier- Avril	Bûcheronnage Bricolage Filage	Hommes Femmes
			Mai- Septembre	Jardinage Fauchage	Parents
			Octobre- Décembre	Bricolage Filage	
Chalet d'été 1100-1200 m	Mai	Enfants	Mai- Septembre	Fauchage Semis Moisson	Enfants Au moins 1 femme
			Décembre	Bûcheronnage Bricolage Filage	Hommes Enfants Femmes
Chalets de basse montagne 1500 m	Juin- Septembre	Femme ou jeune fille + 1 homme			
Chalets de haute montagne 1800 m	Juillet- Août	Femme ou jeune fille + 1 homme			

(d'après Raulin, H, 1972)



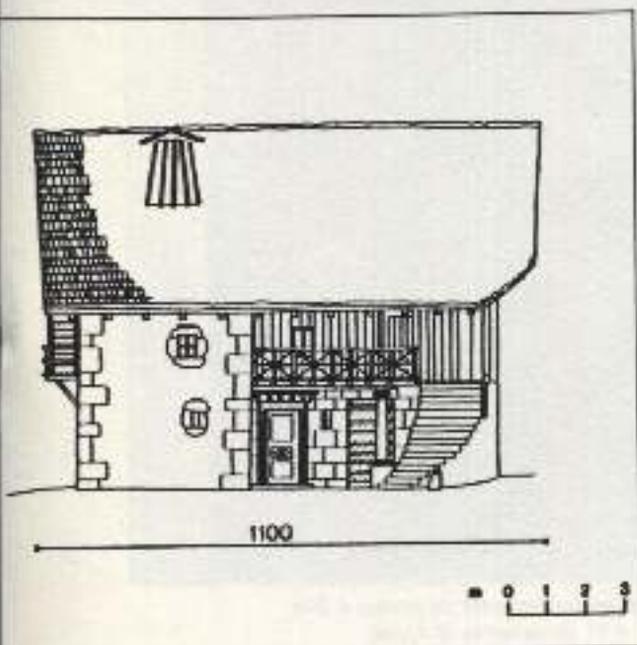
familial de la fin du mois de décembre au début du printemps. Pendant le restant de l'année, tout au long de la belle saison, le chalet d'hiver ne sera occupé que par les membres les plus âgés de la famille; ceux-ci ont la responsabilité des jardins et aident sur place aux travaux des champs et des prés, aux côtés des adultes et des jeunes qui effectuent les récoltes et la coupe des fourrages on se déplaçant entre les divers niveaux de l'exploitation.

Le village du Mont comprend une dizaine de chalets familiaux, regroupés à une altitude de 1000 m environ, sur un replat, avec les bâtiments d'usage collectif tels que le four ou la chapelle. L'architecture des maisons de la vallée du Giffre, à laquelle appartient Sixt, se rattache à une vaste aire de construction à dominante de bois, qui s'étend de la vallée d'Aoste et des Alpes

françaises du Nord vers le Valais, et au-delà vers la Suisse alémanique et les Alpes orientales (voir H. Raulin, 1977) : à Sixt, les deux pièces d'habitation (la cuisine — l'*outa* —, et la chambre — le *pèle* —) et l'étable (appelée en Savoie l'*écurie*) sont construites en maçonnerie, mais le vaste fenil qui les surmonte (la *grange*) est fermé par un mantelage de planches verticales fixées par des chevilles ou des clous. Des balcons, auxquels on accède de l'intérieur du fenil, permettent de faire sécher du foin récolté trop humide, du bois ou du linge. La maison est couverte par un toit dont la faible pente favorise l'accumulation de la neige tout au long de



Le chalet d'hiver et le grenier
(cl. ATP, A. Pelle)



Un chalet d'hiver
dans la haute vallée du Giffre
(commune de Samoëns)
(extrait de H. Raulin,
L'Architecture rurale française,
Savoie, Paris, 1977)

l'hiver, ce qui nécessite la construction de charpentes extrêmement robustes. Toutes les maisons sont accompagnées d'un petit bâtiment entièrement en bois, construit par empilement de madriers, le *grenier*, que l'on retrouve dans les Alpes à l'intérieur d'une zone qui est à peu près celle de l'habitat à dominante de bois. Cette répartition pourrait s'expliquer par la fonction particulière de ce petit bâtiment : véritable "coffre-fort" de la famille, il abrite les récoltes de grains, les réserves de salaisons, qui sont ainsi protégées des rongeurs, mais aussi la garde-robe, les archives familiales et plus généralement les biens de valeur, pour les soustraire à un incendie éventuel du

bâtiment principal, rendu d'autant plus fréquent par la présence d'une couverture de toit en bardeaux.

2.1.2. Le chalet d'été

Situés à une altitude un peu plus élevée, vers 1200 m, les chalets d'été du Mont, à proximité desquels se trouvent, comme dans la vallée, près de lauche et autrefois champs de céréales ou de pommes de terre, accueillent une partie des familles du printemps à l'automne : le bétail y séjourne également avant et après l'été passé dans les alpages.

D'une taille moins importante que celle de l'habitation du village, le chalet d'été est construit selon les mêmes techniques, qui associent la pierre et le bois, mais son équipement et son confort sont plus modestes, ce que justifie le fait qu'il est utilisé surtout à la belle saison.



Le paysan tailleur de pierre ; encadrements de portes à Sixt (ci-dessus et ci-contre) (cf. A.M. Brisebarre, B. Lizet)

Le troupeau des propriétaires y stabule une première fois entre la mi-avril et la Saint-Jean (24 juin), date traditionnelle de la montée en alpages, pour pâturer la première pousse de l'herbe sur les champs alentour. Après le départ du troupeau "en montagne" les

Le chalet d'été
(cl. ATP, A. Pelle)



membres de la famille qui séjournent dans ce chalet effectuent les récoltes s'il y a lieu, et surtout la coupe des foins qui seront stockés sur place.

À l'arrivée du froid le troupeau quitte les alpages et redescend au chalet à la Saint-Michel (29 septembre) pour pâturer la seconde pousse de l'herbe, puis pour consommer le foin récolté l'été. Le fumier produit sur place est redistribué comme engrais aux champs et aux prés, pour maintenir en équilibre le système productif. Les bêtes rejoindront avec les hommes le chalet d'hiver vers la fin décembre pour y rester jusqu'au printemps suivant.

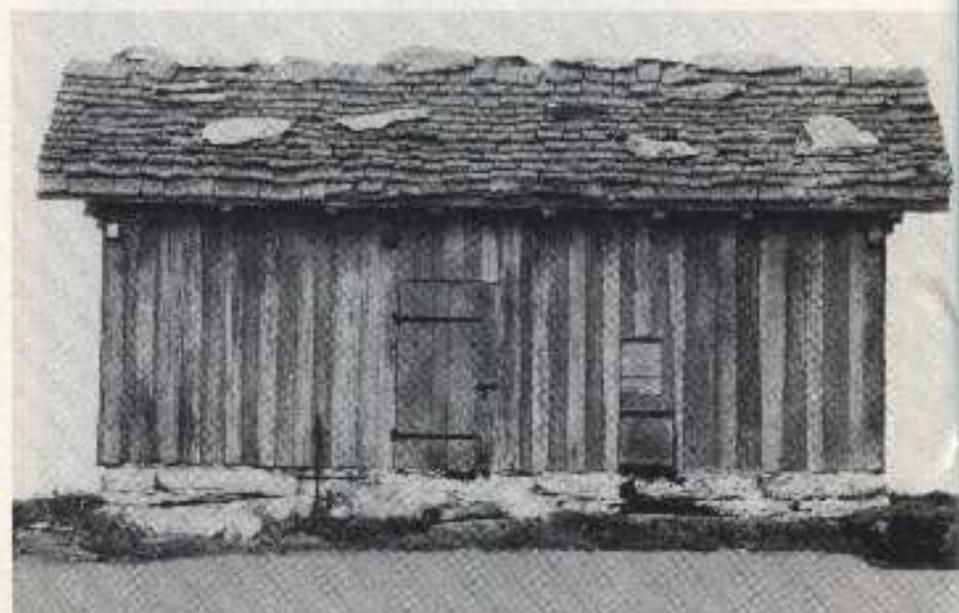
2.1.3. Le chalet d'alpage

Les chalets d'alpage du Mont sont établis au-dessus de la limite de la forêt, vers 1800 m environ. Chaque famille possède le sien regroupé, avec les autres et avec ceux des familles du village d'Anglène, en un petit hameau. D'une construction beaucoup plus sommaire que les habitats situés aux niveaux d'altitude inférieurs, le chalet d'alpage est composé d'une pièce unique servant au séjour des habitants et à leur travail, et d'une petite étable pour abriter les bêtes. Une femme de la famille accompagnée de ses plus jeunes enfants y séjourne avec le troupeau de la Saint-Jean à la Saint-Michel, pour produire sur place les fromages et le beurre.

2.2. La vie des habitants du Mont avant 1914

La vie dans un petit village de montagne tel que Le Mont, dans des conditions naturelles plus rudes qu'en bien d'autres régions de France, n'avait pas le caractère que l'on se représente volontiers aujourd'hui : il serait loin de la réalité de voir l'existence de ses habitants, même dans un passé déjà lointain, comme refermée sur l'univers de la petite communauté villageoise, vouée à une économie de stricte autarcie, contrainte enfin à l'isolement social et culturel... Cette vision est sans cesse contredite par l'histoire, qui nous montre que si les difficultés de toute nature rencontrées par ces paysans étaient à la mesure d'un environnement parfois peu accueillant, jamais ces montagnards n'ont cessé de pratiquer des échanges, économiques mais surtout culturels et sociaux avec leurs voisins immédiats comme avec des villes ou des contrées plus éloignées.

Une forme de cette ouverture vers l'extérieur était l'émigration temporaire hivernale, qui touchait une part importante de la population masculine des villages : à Sixt, comme dans toute la haute vallée du Giffre et en particulier dans la commune voisine de Samoëns, les hommes s'étaient spécialisés dans les professions de tailleur de pierre et de maçon, contribuant comme les maçons limousins à la même époque en d'autres régions à l'édification des grandes villes, ou partaient, comme beaucoup de Savoyards, exercer de petits métiers à Paris.



Un chalet d'alpage
(cf. ATP, A. Pelle)

Emigration, marchés, circuits d'échange du bétail, du fromage, autant de lieux et d'occasions où pouvaient circuler les biens et les idées, à travers lesquels se constituait l'expérience d'une communauté somme toute ouverte sur le monde environnant autant qu'elle était rigide, figée, en elle-même.

Toutefois les échanges économiques restaient limités et, comme dans toutes les sociétés paysannes, les habitants du Mont avaient à mettre en valeur le milieu naturel dans lequel ils étaient établis et à puiser dans leur environnement de forêts, de champs, de prés et d'alpages, pour produire sur place la plus grande partie des biens qui leur étaient nécessaires.

Les activités qui permettaient cette

production se déroulaient dans les divers habitats que possédaient les gens du Mont et se répartissaient à l'intérieur des familles, selon l'âge et le sexe des habitants, selon la nature, les lieux et les moments des diverses tâches.

2.2.1. Au chalet d'hiver

L'hiver, les travaux agricoles des habitants du Mont étaient réduits à peu de choses, comparés à l'activité qui animait les familles paysannes du mois d'avril au mois de décembre. Saison au cours de laquelle la vie familiale et



La réserve de bois pour l'hiver
(cl. A.M. Brisebarre, B. Lizet)

sociale du village se faisait plus intense, l'hiver était aussi le temps où l'on pouvait se livrer à un certain nombre de tâches délaissées le reste de l'année. Non que les troupeaux ne demandent, comme en toute saison, des soins quotidiens, mais on est dans la plupart des exploitations en période de faible lactation, et les champs et les prés enneigés n'exigent aucun travail.

Pour les femmes du village, l'activité hivernale était donc tout entière orientée vers des tâches domestiques, qui prenaient place le plus souvent dans la salle commune du chalet, l'*ouda*, lieu essentiellement féminin dans lequel les hommes n'avaient guère leur place qu'autour de la table. La cuisine, le filage et les soins aux animaux étaient les principales occupations féminines, rythmant des journées courtes qui souvent se prolongeaient en longues veillées entre parents et voisins.

Jusque dans les années 1920, les femmes consacraient une part de leur journées d'hiver, et surtout les veillées, au cardage et au filage de la laine et du chanvre. La première transformation des fibres animales ou végétales — préparation et filage — était réalisée directement par les producteurs eux-mêmes, au niveau de chaque exploitation. La laine, en particulier, produite à partir des races de moutons locales, était lavée et cardée à la main, puis filée, parfois au fuseau en surveillant l'élevé des troupeaux au pré, ou le plus souvent au rouet l'hiver. La quenouille utilisée par les femmes pour ce travail constituait souvent un support privilégié de l'art populaire : la quenouille présentée dans la vitrine porte la date de 1861, elle est décorée de motifs en dent de loup gravés au couteau, avec des incrustations d'étain et de verre. Le tissage de la laine et du chanvre était également réalisé à Sixt dans un cadre exclusivement familial, mais représentait une forme de travail spécialisé : seules quelques familles de la commune, qui possédaient le savoir-faire et un "môlier", étaient à même de fabriquer du drap, de la toile ou des couvertures, ou encore de tirer des longues fibres du chanvre les cordes dont les agriculteurs font un grand usage par exemple pour les fenaçons.



*Le travail du bois :
différents récipients pour la traite
et la fabrication du fromage (cf. RMN)*

Les hommes qui n'avaient pas pris la route de l'émigration se livraient l'hiver à des travaux de "bricolage" et d'entretien ou de fabrication du matériel d'exploitation agricole, au bucheronnage et au travail du bois. Le paysan du Mont faisait preuve d'un savoir-faire étendu, qui lui permettait d'effectuer la plupart des réparations à son outillage, et de fabriquer la plus grande partie du matériel utilisé dans la vie domestique — et en premier lieu le mobilier — comme dans les travaux des champs.

Le travail du bois occupait au Mont une place importante parmi les activités masculines non agricoles, la forêt, très étendue, offrant en quantité des arbres utilisés pour la construction des bâtiments et de la fabrication du mobilier, en particulier des résineux dont le bois se fend aisément par clivage en lames minces. Cette technique était utilisée pour la confection des tuiles de couverture des chalets, les *ancelles*, qui sont clouées sur les lattes de la charpente.

Là même travail de clivage des pièces de bois résineux — épicéa le plus souvent — permettait de confectionner un grand nombre de récipients employés pour un usage proprement domestique, ou destinés aux différentes manipulations des produits laitiers : récipients pour la traite, pour recueillir et filtrer le lait, moules à fromages.

2.2.2. L'alpage

Après plusieurs mois d'une cohabitation familiale étroite et d'une existence centrée sur la maison et les activités domestiques, le début du printemps voyait le retour d'une activité beaucoup plus intense qui amenait la famille à se séparer pour faire face, aux différents niveaux d'exploitation, aux multiples tâches de la préparation des champs, des récoltes, et de l'alpage. La culture des champs procurait la base alimentaire des familles (des céréales que l'on mangeait en pain ou en bouillie, des pommes de terre et quelques légumes de jardin), mais restait une activité secondaire pour les paysans du Mont, même si elle les occupait une partie de l'année. Le terroir ne s'y prête guère, et l'altitude élevée, la pente des champs à cultiver, les hivers rigoureux ne favorisent pas ces productions : entre toutes c'est celle de la pomme de terre qui réussissait encore le mieux, puisque dans les meilleures années les paysans de Sixt pouvaient en vendre une certaine quantité à l'extérieur, alors qu'il fallait, chaque année, importer des grains pour la consommation des familles... La culture des champs assurait donc — difficilement — une partie de la



*Les alpages de Sixt au début du siècle
(cf. Musée dauphinois, Grenoble)*

nourriture des villageois. L'élevage des bovins et la production laitière, complétés par l'élevage du petit bétail (moutons, chèvres, porcs) apportaient alors le complément alimentaire (fromages, laitages, viandes); mais surtout l'élevage constituait, par la vente des produits dans les circuits commerciaux, un des moyens principaux — avec les métiers de l'émigration — de se procurer de l'argent, indispensable pour les achats de biens non fabriqués sur place, pour l'acquisition de terres, ou encore pour le paiement des impôts.

Le système pastoral est à Sixt — comme généralement en zone de montagne — fondé sur l'utilisation optimale d'une importante zone d'alpages. Son exploitation qui se fait à l'échelle du groupe familial sous le régime de la "petite montagne" (1),

mais sur un territoire communal, n'est pas pour autant laissée à l'entière initiative de l'exploitant : si chaque famille jouit d'une très large autonomie pour conduire son exploitation et gérer la partie basse des propriétés, elle se trouve en zone d'alpage soumise à un ensemble de règles qui permettent dans le long terme d'assurer un renouvellement satisfaisant des ressources d'un biotope relativement fragile.

Des règlements complexes, fixant de lourdes amendes en cas d'infraction ont été élaborés et rédigés, modifiés au gré des changements économiques et démographiques jusqu'à la fin du 19^e siècle, édictant des règles d'accès, fixant les modalités du

(1) C'est-à-dire des alpages dans lesquels chacune des familles d'éleveurs s'occupe exclusivement de son troupeau, au moins en ce qui concerne le traitement du lait, ce qui ne permet généralement que d'obtenir des produits de petite taille, tommes, persillé, reblochon, à l'exclusion d'autres fromages (gruyère, beaufort).



Reconstitution d'un chalet d'alpage (cl. ATP, A. Palle)

parcours des bêtes, l'usage de la flore aux différents moments de l'été, donc de la croissance des végétaux, réglant même l'âge et le sexe des personnes admises à travailler dans les "montagnes"

*Entretien collectif
des chalets en alpage
(cf. ATP, H. Raulin)*



Sur l'alpage, une femme de chaque famille avec ses enfants en bas âge, et deux bergers : l'un deux est un journalier embauché pour la saison, l'autre est un des usagers de l'alpage — chef de famille ou fils — qui vient, à tour de rôle et proportionnellement à l'importance de son troupeau, passer au moins un jour et deux nuits sur l'alpage selon le règlement collectif. Hormis ce tour de garde, les hommes ne font sur l'alpage que des séjours très épisodiques pendant la présence des troupeaux, ne montant en moyenne que tous les dix jours pour ravitailler en vivres et en bois la femme qui travaille le lait, et descendre le beurre et le fromage fabriqués. Mais les hommes du village effectuent avant la montée en estive les travaux d'entretien de l'alpage au sortir de l'hiver, remise en état des chalets, réparation des chemins, travaux collectifs organisés selon un système informel de réciprocité entre les habitants du Mont. Pour la femme qui a la responsabilité de la gestion de l'alpage familial, la vie se déroule selon le rythme du travail de la traite et de la fabrication du fromage et du beurre. Difficile parfois, l'existence à l'alpage pouvait aussi être l'occasion d'une vie de relations et d'une sociabilité plus denses que dans le cadre familial de la vie au village. Amélie Brun née au Mont en 1885 est "montée en alpage" le première fois

en 1898, et le fera pendant vingt-deux ans: "La première année, j'ai pleuré tous les jours, seule je perdais mes vaches, j'avais du mal à m'habituer, mais après j'étais contente de retrouver les autres puisque je l'ai fait pendant 22 ans: ma mère n'y était allée que jusqu'à son mariage. Le curé venait dire la messe spécialement à l'intention de celles qui ne descendaient pas pendant deux mois, sauf exception pour certaines pour la vogue du 15 août. Il montait à cette occasion "un peu de vin et du bon pain frais" et recevait en remerciement une bonne livre de beurre".

La vitrine présente l'intérieur d'un de ces chalets d'alpages de Sixt sous l'aspect qu'il revêtait vers 1909, garni de meubles et d'ustensiles recueillis dans plusieurs chalets du pays.

Amélie Brun a passé tous ses étés sur l'alpage, de 1898 à 1920. Chacune des journées de travail se déroulait selon un rythme dont elle nous a laissé le souvenir:

Elle passait la nuit dans le loin, sous la protection des images saintes et de la Croix. Vers cinq heures et demie, au lever du jour, elle descendait de la soupente et allumait le feu. Elle réchauffait le café, cassait le sucre, préparait ses tartines. Les vaches, cependant, s'impatientaient. Aussi munie d'un tabouret à trois pieds et d'un seau de bois, elle passait dans l'étable contiguë, pour la traite. A mesure que le seau était plein, elle venait le transvaser dans le chaudron. Puis elle conduisait ses bêtes sur le pâturage, tout humide de la rosée du matin, et les gardait jusqu'à neuf ou dix heures. Après avoir confié ses bêtes au berger commun, elle revenait pour nettoyer l'étable. Après quoi, elle préparait son repas composé de saucisses et de pommes de terre. Elle disposait son couvert sur la table mais, avant de se mettre à manger, elle sortait faire une prière, avec les autres femmes montagnardes, au pied de la Croix protégeant l'alpage. Après le repas, elle écrémait, sur le dessus des baquets, le lait de la veille. La crème qui était montée pouvait être facilement recueillie à l'aide d'une large "poche" ou cuillier en bois. On la conservait dans un petit seau à couvercle. Une fois filtré dans un "couloir" bourré d'herbes fines, ustensile tenant de l'entonnoir et de la passoire, le lait écrémé était versé dans le chaudron, avec le lait du matin, puis il était porté à une température proche de celle de la main. On écartait alors le chaudron

du feu. On ajoutait au lait un peu de la présure ou "peau de caille" préparée dans une bouteille et on la mélangeait avec une louche ou "tranche-caille". On laissait le tout reposer pendant une demi-heure durant laquelle une pâte molle se formait.

Durant une autre demi-heure, on brassait énergiquement la pâte avec la tranche-caille pour réduire le caillé en morceaux de plus en plus petits. Le chaudron était remis au-dessus du feu pendant que l'on continuait à brasser. On éloignait une dernière fois le chaudron du feu et on laissait un peu refroidir. Puis, tout en malaxant la pâte avec les mains, on la ramenait vers le bord du chaudron. On la sortait alors, toujours avec les mains, et on la mettait dans une toile disposée dans un cercle à fromage, lui-même placé sur une planche-égouttoir. On la pressait pour en extraire le petit-lait. On rabattait la toile sur la pâte, en la tassant, puis on mettait une pierre sur le dessus, pour la presser. Le petit-lait s'écoulait doucement dans un baquet. Outre ce fromage demi-maigre, appelé "tomme", on pouvait fabriquer également un fromage maigre, le "sérac", en faisant bouillir le petit-lait restant dans le chaudron et en y ajoutant des herbes. Ce fromage pouvait être mis à égoutter dans des moules cylindriques mais, le plus souvent, il était égoutté dans un moule cubique fixé au mur. Quant au "chevrotin", il était fabriqué avec du lait de chèvre et égoutté dans les faisselles. Enfin, les restes de petit-lait servaient à l'alimentation des porcs. Quand la provision de crème y suffisait, tous les quatre à cinq jours, la femme faisait du beurre. Elle employait à cet effet une baratte, durant une demi-heure. Puis, elle malaxait le beurre sur une petite planche pour en extraire le reste de petit-lait et former une motte. Elle nettoyait alors ses ustensiles de bois à l'aide de petit-lait et d'eau et le chaudron à l'aide de cendres. Entre cinq et six heures de l'après-midi, après avoir ramené les bêtes, on faisait la traite du soir dont le lait était transvasé dans les baquets. Le repas du soir, composé de soupe au lait et de fromage, était rapidement préparé et consommé car les femmes montagnardes tenaient à se retrouver au plus tôt pour passer ensemble la veillée, à tour de rôle chez l'une ou chez l'autre, à la lumière de la lampe à huile, en buvant du café. Mais on ne veillait pas tard et chacune regagnait bientôt son chalet pour y dormir.

3. LE MONT FACE AU MONDE CONTEMPORAIN

Au Mont, comme dans les autres villages de la vallée du Giffre, les activités pastorales et le travail de la transformation des produits laitiers se sont maintenus dans un cadre familial jusque vers la guerre de 1914-1918. Celle-ci a accéléré une évolution démographique et économique défavorable, sur fond de difficultés croissantes et d'émigration: l'abaissement du nombre d'habitants, mais aussi la diminution de la taille moyenne des ménages, rendent alors difficile le maintien de l'organisation traditionnelle. La population de Sixt qui était de 1680 habitants en 1835, descend à 1398 en 1866, à 906 en 1911 et à 777 en 1921, alors que la taille moyenne des ménages passe de 4 à 3 personnes entre 1870 et 1920, entraînant une réorganisation générale de l'économie pastorale en ce qui concerne les formes d'exploitation et la répartition des alpages.

Dans les années vingt, l'exploitation strictement familiale est progressivement abandonnée et s'organise autour d'une coopérative qui regroupe les exploitants pour permettre le traitement en fromagerie de la totalité du lait produit sur l'alpage. Sous cette forme, l'exploitation se poursuivra jusque vers 1970, puis connaîtra encore une autre mutation: le recrutement du personnel devient plus difficile et plus coûteux,

la diminution de la taille des troupeaux rend le système d'exploitation pastoral traditionnel plus aléatoire, et les paysans de Sixt sont amenés de plus en plus à conserver "en bas" des troupeaux qui peuvent désormais être nourris avec les prés de la vallée, naguère mis en culture ou complètement fauchés, les vaches étant remplacées sur l'alpage par des troupeaux ovins, moins exigeants en soins. *"Un type d'organisation agropastorale séculaire, abandonné ici, est en régression partout dans les Alpes. Les transformations qu'il subit: transport du lait par lactoduc (pipelait) vers une fromagerie coopérative, garde du bétail confiée aux clôtures électriques, ne font vraisemblablement que retarder sa disparition générale"* (Raulin, 1972).

A Sixt, le tableau démographique et économique, alors que s'achève cette mutation, n'est guère souriant: le village du Mont qui comptait 70 habitants à la fin du 19^e siècle n'en compte plus que trois en 1968, et l'environnement végétal modelé par des générations, et soigneusement entretenu au cours des siècles, revient progressivement à la friche. A cette époque toutefois se font jour les signes d'une nouvelle forme de mise en valeur de cet espace, organisée sur des bases tout à fait différentes de celles qui réglaient



Une fromagerie coopérative en alpage (1964)
(cf. ATP, H. Raulin)

l'exploitation agro-pastorale millénaire : le développement de nouvelles formes d'activités liées au tourisme d'été et surtout d'hiver, constitue désormais une voie de renouveau économique que Sixt va tenter de suivre, modestement, car les conditions naturelles ne sont pas absolument favorables, dans le sillage de sa voisine Samoëns. Laisse à l'écart de la vague de création des grandes stations de ski au cours des années 70, Sixt peut aujourd'hui jouer sereinement la carte d'un développement touristique mesuré qui autorise une mutation progressive des mentalités et de la société locale. Le redressement sera long, et reste pour une part un pari : la commune n'a pas encore retrouvé une vitalité démographique et économique qui lui dessine un avenir assuré, mais on peut croire qu'à travers cette intégration progressive à la modernité, les villageois sauront préserver, mieux qu'en maints endroits, ce qu'un riche passé a forgé en eux.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRY, C., DEVOS, R., RAULIN, H. *Les Sources régionales de la Savoie*, Paris, 1979.
- ARBOS, P. *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, Grenoble, 1922.
- BLANCHARD, R. *Les Alpes occidentales. 1 : les Préalpes françaises du Nord*, Grenoble, 1938.
- GARDELLE, F. et C. "Histoire d'un alpage communautaire. L'alpage de Loriaz (Haute-Savoie)", *Revue de Géographie alpine*, 64, 1976, pp. 185-205.
- GUICHONNET, P. "L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle, 1783-1860", *Revue de Géographie alpine*, 33, 1945, pp. 465-534.
- PARAIN, C. "Esquisse d'une problématique des systèmes européens d'estivage à production fromagère", *L'Ethnographie*, 1968-1969.
- RANNAUD, M. (Abbé), *Histoire de Sixt*, Annecy, 1916.
- RAULIN, H. "Organisation agro-pastorale d'un hameau savoyard". Extrait de : *Langues et techniques, nature et société. Tome II : Approche ethnologique, approche naturaliste*, Paris, 1972.
- RAULIN, H. *L'Architecture rurale française : Savoie*, Paris, 1977.

RÉGION PARISIENNE

- Blérancourt (Aisne)** : Musée National de la Coopération Franco-Américaine (59) ★
- Compiègne** : Musée National du Château Appartements Historiques (16) ◇
Musée de la Vulture (2)
Musée du Second Empire (99)
- Ecouen** : Musée National de la Renaissance (42) ◇
- Fontainebleau** :
Musée National du Château (7) ○
Petits appartements (86)
Les appartements des Reines-Mères (72)
Les Grands appartements (94)
Salles Renaissance (102)
Musée Napoléon I^{er} (114)
- Magny-les-Hameaux** : Musée des Granges de Port-Royal (22)
- Rueil-Malmaison** :
Musée National du Château (11) ◇
Bois-Pérou (112)
- Saint-Germain-en-Laye** :
Musée des Antiquités Nationales (10) ■
Le Château (71) ★
Les Gaulois (80)
Salle d'archéologie comparée (105)
Les Mérovingiens d'après l'archéologie (106)
- Sèvres** : Musée National de Céramique (78)
- Versailles** :
Musée National du Château (23) ●
Les Trianons (24) ●
Les Sculptures des Jardins de Versailles et de Trianon (38)
Salles de l'Empire (43)
Les Grands Appartements (104) ◇

PROVINCE

- Ajaccio** : Musée National de la Maison de Bonaparte (26) ★
- Biot** : Musée National Fernand Léger (83)
- Dijon** : Musée Magnin (37)
Le portrait français au XIX^e siècle (107)
- Ile d'Aix** : Musée Napoléonien
Fondation Gourgaud (21)
Musée Africain (111)
- Les Eyzies** : Musée National de Préhistoire (69)
- Limoges** : Musée National Adrien Dubouché (86)
- Nice** : Musée National Message
Bibliothèque Marc Chagall (6) ◇
- Pau** : Le Château (96) ◇
- Saumur** : Musée du Cheval (92) ◇

RÈGLEMENT

Pour la

JOUISSANCE DES PÂTURAGES COMMUNAUX

DE LA

COMMUNE DE SIXT.

ARTICLE PREMIER.

Les pâturages communaux sont divisés en trois classes : en hautes montagnes, basses montagnes et les communaux.

§ 1^{er}. Les hautes montagnes sont : *Sâles*, *Comouse*, *Sulradon* et la *Vaugullaz*.

La localité désignée sous la dénomination de *Clos* est considérée comme une annexe de celle de *Sâles*, pour le cas où il tomberait de la neige sur celle-ci lors de la descente de la montagne.

§ 2. Les basses montagnes sont : les *Fonds*, les *Pras*, le *Dichurgeon*, le *Mîche*, le *Seyron*, la *Joucière* et le *Burrey*.

§ 3. Tous les autres pâturages communaux viennent sous le nom de bas communaux.

Les montagnes tant hautes que basses ont leurs limites fixes et connues. On constate 1^o que celle des *Fonds*, du côté du nord-

ARTICLE DEUXIEME

Pour empêcher la consommation des pâturages au fur et à mesure de leur croissance et avant leur maturité, il est expressément défendu de conduire et faire paître, au printemps de chaque année, aucun bétail, de quelque espèce que ce soit, dans les bas communaux et successivement dans les montagnes, avant les jours qui, pour chaque localité, seront fixés par le Conseil de la commune qui préalablement fera procéder à la visite des montagnes et biens communaux...

ARTICLE TROISIEME

Le Conseil fixera également les jours pour la descente des bestiaux desdites montagnes. Ceux qui les descendront avant le jour fixé devront les conduire au moyen d'une corde ou lien et ne pourront les faire paître sur le communal, sous peine d'une amende de trois livres par tête de bétail...

ARTICLE DIXIEME

Il est défendu de conduire sur les pâturages communaux une plus grande quantité de bestiaux que ceux nourris et hivernés sur le territoire de la commune même...

ARTICLE VINGTIEME

...l'on continuera d'observer l'usage constamment pratiqué dans chaque montagne pour l'âge et le nombre des bergers et des femmes montagnardes qui doivent accompagner les premiers dans les localités difficiles et périlleuses, et les femmes ne pourront se faire remplacer par des personnes au-dessous de quinze ans...